

PORTANT COMPOSITION DES JURYS D'EXAMEN DES LICENCES

ANNEE UNIVERSITAIRE 2019-2020

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu l'article L613-1 modifié du Code de l'Education;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence,

Vu l'Arrêté du 22 janvier 2014 modifié fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne,

ARRETE

Article 1 :

La composition des jurys d'examen des licences de l'UFR de Psychologie comme suit :

1^{ère} année de Licence

Domaine : Sciences Humaines et Sociales

Mention : Psychologie

Membres du jury :

Laëtitia SILVERT, Président du jury, MCF

Armelle NUGIER, Vice-président du jury, MCF

Semestre 1 :

Clément BELLETIER, MCF

Michaël DAMBRUN, PU

Sylvie DROIT-VOLET, PU

Jessica HERGOUALCH, PRAG

Marie IZAUTE, PU

Semestre 2 :

Jean-Claude CROIZET, PU

Juliette GATTO, MCF

Magali GINET, PU

Laurie MONDILLON, MCF

Guillaume VALLET, MCF

1^{ère} année de Licence

Domaine : Sciences Humaines et Sociales

Mention : Sociologie

Membres du jury :

Monika WATOR, Président du jury, MCF

Marie IZAUTE, Vice-président du jury, PU

Semestre 1 :

Juliette GATTO, MCF

Christophe GOBBE, PRAG

Sébastien RONGIER, PRAG

Semestre 2 :

Juliette GATTO, MCF

Christophe GOBBE, PRAG

Sacha LEDUC, MCF

2^{ème} année de Licence
Domaine : Sciences Humaines et Sociales
Mention : Psychologie

Membres du jury :

Laëtitia SILVERT, Président du jury, MCF
Armelle NUGIER, Vice-président du jury, MCF

Semestre 3 :

Catherine AUXIETTE, MCF
Michel DESERT, MCF
Norbert MAÏONCHI-PINO, MCF
Laurie MONDILLON, MCF
Philippe VESCHAMBRE, PRAG
Laurent WAROQUIER, MCF

Semestre 4 :

Nadia CHAKROUN-BAGGIONI, MCF
Bruno CORBARA, MCF
Guillaume DEZECACHE, MCF
Magali GINET, PU
Pierre-Jean MARESCAUX, MCF
Sandrine REDERSDORFF, MCF

2^{ème} année de Licence
Domaine : Sciences Humaines et Sociales
Mention : Sociologie

Membres du jury :

Monika WATOR, Président du jury, MCF
Marie IZAUTE, Vice-président du jury, PU

Semestre 3 :

Christophe GOBBE, PRAG
Hugo LASSALLE, PRCE
Emmanuelle ZOLESIO, MCF

Semestre 4 :

Christophe GOBBE, PRAG
Agnès ROCHE, MCF
Marianne WOOLLVEN, MCF
Emmanuelle ZOLESIO, MCF

3^{ème} année de Licence
Domaine : Sciences Humaines et Sociales
Mention : Psychologie

Membres du jury :

Laëtitia SILVERT, Président du jury, MCF
Armelle NUGIER, Vice-président du jury, MCF

Semestre 5 :

Norbert MAÏONCHI-PINO, MCF
Delphine MARTINOT, PU
Alain MEOT, MCF
Laurie MONDILLON, MCF
Sandrine REDERSDORFF, MCF

Semestre 6 :

Catherine AUXIETTE, MCF
Bruno CORBARA, MCF
Sylvie DROIT-VOLET, PU
Martine COURT, MCF
Pierre-Jean MARESCAUX, MCF

3^{ème} année de Licence
Domaine : Sciences Humaines et Sociales
Mention : Sociologie

Membres du jury :

Monika WATOR, Président du jury, MCF
Marie IZAUTE, Vice-président du jury, PU

Semestre 3 :

Christophe GOBBE, PRAG
Sacha LEDUC, MCF
Agnès ROCHE, MCF

Semestre 4 :

Martine COURT, MCF
Agnès ROCHE, MCF
Sébastien RONGIER, MCF

Article 2 :

Le Directeur Général des services de l'Université Clermont Auvergne est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 18/11/2019

Le Président de l'Université Clermont Auvergne

Mathias BERNARD



- Transmis au contrôle de légalité le 19 NOV. 2019

- Publié le

19 NOV. 2019

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.